

# Résidence AZKENA

## DESCRIPTIF

Etablie conformément aux dispositions du 10 MAI 1968

Application de l'Article R261.13 du Code de la Construction et de l'Habitation

### Normes RTAA Dom

#### I - INFRASTRUCTURE

##### **Fondations :**

Le système de fondation sera déterminé par le Maître d'œuvre, l'ingénieur BA

#### II – SUPERSTRUCTURE R+4

##### **Structure :**

Fondations type semelle filante

Parking rdc ouvert sous le bâtiment

Dalle en béton armé (prédalle) ou poutrelles hourdis sur tous les niveaux, Chape pour recevoir revêtements de sol

Murs en banché ou en bloc américain, plein au niveau des murs mitoyens et séparation de logements et parties communes

##### **Façades :**

Les façades seront revêtues d'une peinture IP III et bardage sur la façade attique

##### **Toiture :**

Charpente métallique et couverture en tôle laquée 35 micron 75 /100° à 2 pentes

Gouttières et descentes en aluminium

##### **Menuiseries Extérieures :**

Baies vitrées Aluminium laquée RAL a déterminé de Marque MILLET ou équivalent en 3 vantaux coulissants et fenêtres en Aluminium à la française 1 vantail ou 2 vantaux suivant implantation et norme, jalousie

Volets roulants électriques sur fenêtres et baies selon plan et claustra partielle sur muret extérieurs des balcons

Menuiserie servant d'entrée au logement sont à âme pleine de type Malerba ou équivalent équipée d'une serrure 3 points

#### III – équipement appartement

##### 1. ENTREE - DEGAGEMENT

**Interphone :** norme handicapée

Chaque appartement est équipé d'un visiophone main libre

##### **Revêtement de sol :**

Carrelage 60x60

##### **Peinture :**

Les boiseries reçoivent une peinture satinée blanche

Les murs et plafonds reçoivent une peinture mate blanche.

**Electricité :** normes handicapées  
Un point lumineux en plafond (fiche DCL),  
Une prise de courant.

## **.2. SEJOUR**

**Revêtement de sol :**

Idem ci-dessus

**Peinture :**

Les boiseries reçoivent une peinture satinée blanche

Les murs et plafonds reçoivent une peinture mate blanche.

**Electricité :**

Ventilateur avec éclairage incorporé

1 prise de courant par surface de 4m<sup>2</sup> réparties au pourtour de la pièce.

1 prise télévision / satellites / FM.

1 prise RJ 45 gaine pour fibre

Attente climatisation option

## **3. CHAMBRES**

**Porte :**

Porte isoplane

**Revêtement de sol :**

Idem ci-dessus

**Peinture :**

Les boiseries reçoivent une peinture satinée blanche

Les murs et plafonds reçoivent une peinture mate blanche.

Placards aménagés selon plan porte coulissante de type COULIDOOOR ou similaire, étagères, penderie

**Electricité :**

1 prise de courant à l'entrée chambre PMR

1 inter entrée et tête de lit + 2pc tête de lit

1 bloc pc + prise télévision / satellites / FM dans chambre principale

1 bloc pc + prise RJ 45 dans toutes les chambres

1 Climatiseur dans chaque chambre

## **4. CUISINE**

**Électricité**

- 6 prises 16A – 1 prises 20A – 1 prise 32A

- Evier 1 grande cuve égouttoir (suivant aménagement cuisiniste)

Robinetterie mitigeur.

Electroménager de marque NEFF ou équivalent

- 1 lave-vaisselle

- 1 hotte

- 1 four

- 1 Plaque induction 3 feux

- 1 micro-onde pour T3 et T4

- Plan stratifié sur meuble bas, **option granit**

- Meubles de rangement haut et bas (PYRAM France) ou équivalent

- les murs reçoivent une peinture satinée, le plafond mat

## **5. SALLE D'EAU**

**Porte :**

Porte alvéolaire

**Revêtement de sol :**

Carreaux de grés Céram

**Revêtement mural :**

Faïence murale : hauteur 2.0 /2.1m à partir du sol sur mur longueur et largeur du receveur douche tout logement

**Meuble**

Plan vasque sur meuble design avec miroir (PYRAM France ou équivalent) simple ou double vasque selon plan

**Peinture :**

Les murs non faïencés reçoivent une peinture blanche satinée, le plafond mat

**Electricité :**

Miroir avec éclairage

Un point lumineux en plafond (fiche DCL).

1 prise de courant.

**Appareils sanitaires :**

Douche à l'italienne avec paroi selon plan (soit carrelée ou bac ultra plat Kinedo ou équivalent))

**6. WC**

**Porte :**

Porte alvéolaire

**Revêtement de sol :**

Carreaux de grés Céram idem

**Peinture :**

Les boiseries reçoivent une peinture satinée.

Les murs reçoivent une peinture blanche satinée

**Electricité :**

Un point lumineux en plafond (fiche DCL) + 1 pc

Vmc dans les pièces sans ouverture

**Appareils sanitaires :**

Les WC suspendus sont en porcelaine de couleur blanche

**7. VARANGUES**

**Revêtement de sol :**

-Carreaux de grés cérame 60x60

- deck en option ou dallage sur plot pour le dernier étage attique

**Peinture :**

Les murs et plafonds reçoivent une peinture blanche

**Electricité :**

Un point lumineux au plafond.

1Prise de courant 20A étanche sur varangue et terrasse

+ 3 pc sur pourtour terrasse T4 attique

2 robinets de puisage T4 attique

- Possibilité pergola bioclimatique pour les logements T4 en attique en OPTION

**8. EAU CHAUDE**

Il est prévu une production d'eau chaude par chauffe- eau solaire ballon dans les celliers

**9 CELLIER**

Cuve CES 150L T2- 200L T3- 300L T4, + alimentation

PC 20 a Mal et SL +1 Pc 16 a

**10. STATIONNEMENT**

Au rdc sous le bâtiment

- 1 pk ouvert pour T2 et T3, en option possibilité d'une 2ème place (9000€)

- 2 pks ouverts pour les lots 11/15

- 1 pk H

- 1 PC pour recharge véhicule sur 1 pk de chaque logement

## **10- LES EQUIPEMENTS communs**

### **Accès :**

Accès véhicules par portail radiocommandé

Porte d'entrée avec digicode, visiophone.

Points lumineux sur minuterie ou radars répartis,

Local vélo en rdc sous le bâtiment, local poubelles au rdc à l'entrée

Ascenseur

### **NOTA**

La présente notice descriptive a été établie avant la mise en œuvre des différents matériaux Où matériels énoncés et avant la passation des marchés.

Les noms de marque et les références concernant les éléments d'équipements ou les Matériaux ne sont indiqués que pour en définir le genre et le niveau de qualité, la Société Peut-y apporter des modifications.

Toutefois, les matériels de remplacement devront toujours être de qualité équivalente.

De même, il est précisé que les cotes et surfaces mentionnées dans la présente notice et sur Les plans, sont indiqués sous réserve des tolérances de construction et que la société Pourrait-être amenée à les modifier dans les mêmes conditions que ci-dessus. L'implantation Des équipements ou appareils y est, par ailleurs, figurée à titre indicatif et les retombées, Soffites, faux plafonds, canalisations n'y sont pas figurés.

Le Maître d'ouvrage et le Maître d'œuvre se réservent le droit de modifier ce descriptif en Fonction de la réglementation et des normes en vigueur, et des labels éventuels, de Remplacer certaines prestations ou certains types d'appareils, tout en respectant une qualité Équivalente à ceux indiqués dans le présent descriptif et d'apporter tout changement pouvant Améliorer l'architecture ou le confort de l'immeuble.

**SARL CRB PROMOTIONS IMMOBILIERES**

GRUPE SABRE CENTRE D'AFFAIRES

40 RUE SUFFREN

97410 SAINT PIERRE

Capit 0699 94 94 94

SIRET: 530 822 238 00024

